

# Économie

## Investissement

# Les freins pour l'entreprise sont multiples

● Bank Al-Maghrib (BAM), la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont organisé vendredi dernier une conférence qui a dévoilé les obstacles se dressant devant l'investissement privé au Maroc. Fiscalité, code du travail, environnement réglementaire, climat des affaires, productivité de l'investissement... quelques pistes de réflexion pour l'avenir.

À l'heure où le Maroc explore les pistes en vue d'un nouveau modèle économique, le rôle du secteur privé dans cette nouvelle réflexion est central. L'entreprise est au cœur de cette mutation qui doit répondre à la nécessité de sortir le pays d'une évolution de sa croissance en dents de scie. Renforcer le développement du secteur privé et l'investissement au Maroc été le thème, en fin de semaine, d'une conférence organisée par Bank Al-Maghrib en partenariat avec la Banque européenne d'investissement et la CGEM. Le croisement des idées et des rapports fait ressortir sensiblement les mêmes contraintes à l'épanouissement de l'initiative privée: l'accès au financement, la concurrence déloyale de l'informel -surtout d'importation- et un climat des affaires pas toujours propice. Un tableau critique brossé par Abderrahim Bouazza, DG de Bank Al-Maghrib, qui, tout en reconnaissant les avancées et réformes réalisées par le royaume en matière de soutien à l'entreprise privée (privatisations dans les années 1990, PPP, attractivité), a égrené les mêmes obstacles auxquels il a ajouté un droit des affaires qui doit être amélioré. «Malgré tous ces efforts, le processus de convergence de l'économie nationale reste lent», a déclaré le responsable. Et d'ajouter que l'essoufflement de la croissance durant les dernières années ainsi que le recul de son potentiel ne dépassant pas les 4,5% mettent en exergue le faible rendement de l'investissement ainsi que le manque d'efficacité des



différentes réformes engagées. Quant au taux d'activité, il s'est inscrit dans une tendance baissière, continue Bouazza, lors des dix dernières années pour revenir à 46% en 2016. C'est un niveau qui ne permet pas au Maroc de prendre son envol parmi les pays émergents. Les créations d'emploi reflètent cette faiblesse, touchant plus de 9% de la population active, 29% des jeunes et 18% de diplômés. Le rythme de transformation de l'économie est lent. Toujours le même schéma: 38%

des emplois sont créés par l'agriculture avec une participation de 12% au PIB, tandis que l'industrie, qui n'emploie que 11% des actifs, participe à raison de 17% du PIB. Le climat des affaires n'est pas non plus au top de sa forme. Certes, le Maroc est troisième en Afrique et dans la région MENA, selon le classement d'octobre dernier de la BM, et 69<sup>e</sup> au niveau mondial, mais c'est au niveau de l'applicabilité des lois et des procédures que le bât blesse. Si l'on se réfère à la dernière évaluation

de la Banque mondiale, le score du Maroc se limite à 2 sur 12 en ce qui concerne la fiabilité des droits légaux, qui mesure le degré de protection des droits des emprunteurs et des prêteurs. En revanche, il fait mieux en matière d'accès aux renseignements sur le crédit disponible. À ce niveau, et grâce à la mise en place du crédit bureau, le Maroc obtient un score de 7 sur 8. Pour sa part, Hakim Marrakchi, vice-président de la CGEM, s'est inscrit dans une démarche revendicative que l'on ne comprend que trop bien en cette période de discussion du projet de loi de Finances 2018. Dans une vision globale, le responsable a commencé par expliquer que le renforcement des institutions dans le cadre d'une régionalisation avancée et effective créera sans nul doute un effet de levier et de croissance. Capital humain, innovation, corpus réglementaire et normatif cohérent et efficace, fiscalité incitative ressortent souvent dans les mémorandums de la CGEM adressés au gouvernement depuis plus de six ans. Il y a quelques mois, la CGEM, qui pèse 60% du PIB avec 88.000 adhérents qui emploient 3 millions de personnes, a adressé au chef de gouvernement ses propositions pour relancer la croissance. Un draft qui comprend quatre leviers principaux: la compétitivité des entreprises, le renforcement des parts des entreprises sur le marché local, l'internationalisation des entreprises et une promotion plus intelligente des investissements étrangers directs.

PAR MOSTAFA BENTAK  
m.bentak@leseco.ma

## Les priorités des entreprises ne sont pas les mêmes dans la région

Plus explicitement, les attentes de la CGEM portent sur une fiscalité plus avantageuse pour l'investissement. Les crédits pour la recherche et l'innovation doivent être améliorés. Le Code du travail, qui a 13 ans, devient désuet, tandis que la commande publique, qui correspond à 18% du PIB, doit être harmonisée avec les stratégies sectorielles. Quant à la Charte de l'investissement, qui est en cours de refonte, elle mérite un débat sérieux, impliquant toutes les parties prenantes dans l'acte d'investir. Pour Roman Escolano, vice-président de la BEI, citant les résultats d'une enquête menée en collaboration avec la Banque mondiale (BM) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), les entreprises de la région considèrent que les trois principaux obstacles à l'investissement sont l'instabilité politique, les problèmes d'électricité et l'accès aux financements. Pour le Maroc, le paradigme change. Les préoccupations des entreprises étaient différentes car les obstacles les plus importants étaient l'environnement des affaires, le manque d'instruction de la main-d'œuvre et la concurrence déloyale par des entreprises du secteur informel.